



INSTITUT DE GOJURYU KENKYUKAI DE FRANCE
Association de la loi de 1901 apparue au J.O n° 0053 ; SIRET n°754 023 521 00018 ;
Affiliée à la FFKDA sous le n°0920704, Affiliée à l'OGK Kenkyukai de Taira Masaji Sensei
Siège social : 19, rue auguste comte, 92170 VANVES ;
www.igkdf-vanves.fr ; contact@igkdf-vanves.fr

À l'attention des membres de l'IGKDF
Vanves, le 20 novembre 2024

CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous convier à l'**Assemblée Générale Ordinaire** de notre association, qui se tiendra :

Le mardi 17 décembre 2024 à 19h30
À l'espace Giner – 110 avenue Victor Hugo, 92170 Vanves

Cette Assemblée Générale sera l'occasion de faire le bilan de la saison écoulée, de voter les orientations budgétaires pour la saison à venir et d'élire les membres du Conseil d'Administration.

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Rapport moral du Président
2. Rapport financier et approbation du rapport financier
3. Vote du budget 2024-2025
4. Rapport d'activité du Directeur Technique
5. Élection du Conseil d'Administration (5 membres à élire)
6. Présentation du calendrier prévisionnel 2025
7. Questions – Réponses (questions diverses à faire parvenir au plus tard 5 jours avant l'AGO)

Modalités de participation aux élections

Les candidatures au Conseil d'Administration doivent nous parvenir au plus tard le **12 décembre 2024** (soit 5 jours avant l'AGO) :

- Par lettre recommandée au siège de l'association : 19 rue Auguste comte, 92170 Vanves
- Par e-mail à l'adresse : contact@igkdf-vanves.fr
- Ou remise en mains propres à un membre du Bureau

Conformément à l'article 11 de nos statuts, peuvent se présenter et voter :

- *Les membres majeurs ayant au minimum un an d'ancienneté dans l'association.*
- *Les mineurs âgés de 16 ans révolus, sous réserve d'avoir présenté une autorisation parentale ou tutoriale écrite, et ayant au minimum un an d'ancienneté dans l'association.*
- *Les mineurs de moins de 16 ans révolus, impérativement représentés par une personne physique majeure, détentrice de l'autorité parentale ou tutoriale, et ayant au minimum deux ans d'ancienneté dans l'association.*

Les membres qui ne pourront être présents physiquement peuvent se faire représenter en transmettant un **pouvoir écrit dûment rempli et signé** (modèle ci-après ou disponible à cette adresse : www.igkdf-vanves.fr/pouvoir-ago/).

Votre participation, en personne ou via un pouvoir, est essentielle pour garantir le bon déroulement de cette Assemblée Générale et le fonctionnement démocratique de notre association.

Dans l'attente de vous retrouver, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Bureau



POUVOIR ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2024

Je soussigné(e),

Prénom : _____

Nom : _____

Section : _____ (préciser la section d'appartenance dans l'association)

Mineur(e) : Oui Non

Si mineur(e) :

Nom et prénom du responsable légal : _____

En cas d'impossibilité de participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association IGKDF, prévue le mardi 17 décembre 2024 à 19h30 à l'espace Giner – 110 avenue Victor Hugo, 92170 Vanves,

Je déclare choisir l'une des options suivantes (cocher la case correspondante) :

Je ne serai pas présent(e) et je choisis de donner pouvoir à l'un des membres du bureau pour me représenter lors des délibérations et des votes inscrits à l'ordre du jour.

Veillez cocher le membre du bureau choisi :

- Présidente : **Versoa A.R.**
- Trésorière : **Cynthia Randriamialison**
- Secrétaire général : **François Tanniou**

Je ne serai pas présent(e) et je choisis de donner pouvoir à :

Nom et prénom du membre désigné : _____

Conformément aux conditions prévues par l'article 11 des statuts de l'association (**cf.** Convocation), je certifie que le mandataire choisi remplit les conditions pour voter et me représenter lors des délibérations et des votes inscrits à l'ordre du jour.

En foi de quoi, je signe le présent pouvoir.

Fait à , le / /

Signature du mandant

(Précédée de la mention manuscrite "Bon pour pouvoir")